



Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ECOLE 08/02/21

Ordre du jour

1. Approbation du PV du Conseil d'école du 9 novembre 2020
2. Avis sur le calendrier scolaire 2021/2022
3. Projets et sorties du deuxième trimestre
4. Traitement des questions diverses

Documents Jointes : **Calendrier scolaire 2021/2022, projet d'établissement**

La séance débute à 15h30 en présence :

- **des représentants de parents d'élèves** :

Mme Giraud, Mme Shamji, M. Satow, M. De Vos, Mme Pacaud, Mme Le Dû

- **de l'équipe pédagogique** :

Mme Bourguignon, Mme Mouginot, Mme Du Chalard, Mme Bonhomme, Mme Sauvage, Mme Vigot, M. Lagouche, Mme Goy, Mme Kinuya

- **des membres de la direction** :

M. Kopp, M. Scharf

Excusés : M. Keirel, Mme Hiette, Mme Laloge

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour. Il assurera le compte rendu.

Le compte rendu du conseil d'école du premier trimestre est validé à l'unanimité.

2. Vote du calendrier scolaire 2020-2021

Les règles relatives à l'élaboration du calendrier scolaire 2021-2022 sont rapidement rappelées en introduction :

- 36 semaines de cours réparties en 5 périodes équilibrées et entrecoupées de 4 périodes de vacances.

- Le volume horaire à retenir est celui de l'école primaire.

- Hors APC, le volume horaire doit être élaboré entre 864 h (dans le cas d'un volume hebdomadaire de 24h pour les élèves) et 936 h (quand sont dispensées 2h hebdomadaires de la langue du pays d'accueil).

- Dans le cas du Lycée Français Denis Diderot, la semaine d'un élève du primaire est de 26h par semaine avec le double cursus de Kiswahili (1 heure obligatoire, une heure optionnelle qui doit reprendre en septembre). Le volume annuel minimal doit donc s'approcher mais ne pas dépasser les 936h (26 heures X 36 semaines).

- Le nombre de jours doit s'approcher des 180 jours (moyenne de la zone AAO).

- Dans le cas d'un jour férié situé dans une période de travail la journée n'est pas à décompter. Un maximum de jours fériés sont à placer pendant les congés.

- Une semaine de cours ne doit pas excéder 26 h au primaire.

- La journée de rentrée - pré rentrée incluse doit se dérouler au plus tôt le 1er septembre.

L'IEEN M. Le Mercier a cette année proposé un calendrier harmonisé sur la zone pour faciliter la réalisation des stages à des dates communes à tous les établissements.

Mme Schryer regrette que la version présentée ne colle pas davantage aux congés du Kenya notamment pour les vacances de la Toussaint.

Mme Satow regrette elle de ne pas avoir 3 semaines à Noël. Il aurait été possible d'ajouter le vendredi 1 juillet comme jour d'école et ainsi récupérer le jeudi 16 décembre comme vacant.

Ces deux points seront relayés au conseil d'établissement.

Il a été également question d'ajouter la première semaine de juillet pour écourter la période 3 ou 4. La valorisation pédagogique de ces semaines est très différente au primaire, la dernière semaine n'ayant pas la même efficacité pour le suivi des élèves.

Un avis favorable est donné avec 13 votes pour, 1 abstention et 2 contre.

3. Avis sur le projet d'établissement

La réforme du projet d'établissement datant de 2016 est présentée. M.Kopp rappelle la méthodologie de travail employée.

Les enseignants des deux degrés se sont réunis autour de 2 demi-journées de travail avec 9 commissions pour évaluer l'ancien projet et définir les axes de développement du nouveau. Davantage de critères d'évaluation du projet ont été défini.

Le nouveau projet se veut modulable à différents stades de l'année. Ainsi en juin, les commissions se réuniront à nouveau pour évaluer les premières actions, mis à jour des dispositifs et potentiellement changer certains intitulés ou objectifs.

Le document doit également être en mis en forme pour obtenir une version plus facilement communicable.

Le conseil des maitres en présence de M. Le Mercier a d'ores et déjà proposé quelques ajouts de vocabulaire faisant la force de l'établissement.

Des éléments absents comme la culture scientifique (méthodologie en maths, la place des sciences) ou de l'innovation en Maternelle pourront être ajoutés.

Pour l'inspecteur la place de la Maternelle est prépondérante dans l'établissement par les avancées réalisées ces dernières années (cahier de vie numérique, carnet de suivi des apprentissages, projets de cycle, ateliers autonomes, cahier de sciences, place de la motricité...).

4. Questions diverses

Le directeur fait d'abord le point sur l'entretien que les parents délégués ont eu avec l'Inspecteur par zoom le 3 février. L'échange a permis de faire le point sur les aspects pédagogiques de l'école et enjeux du moment face à la pandémie. Ainsi les questions de gestion de l'hétérogénéité du vécu des élèves ont été soulevée. Les dispositifs d'enseignement comme le « Plus de maitres que de classe » doivent fonctionner au maximum pour individualiser les parcours des élèves et bien les accompagner pour l'accomplissement du programme.

Cantine et hygiène

Beaucoup de questions relatives à la cantine ont été soulevés par les parents avec des questions d'hygiène face à certains maux de ventre rencontrés à différents niveaux.

La commission cantine travaille à cela avec un contrôle qualité du prestataire (échantillon à analyser). L'établissement travaille également avec une diététicienne pour ce contrôle qualité.

Un registre est également tenu par l'infirmière pour suivre les symptômes des élèves.

Mme Giraud soulève la question des distributeurs d'eau source potentielle de contamination.

M. Scharf informe que la société de nettoyage Chania opère leur nettoyage, la société Aquamist réalise un entretien.

M. Kopp demandera à la commission cantine de vérifier cette procédure et la fréquence des nettoyages.

Gestion des flux Temps de cantine

Des parents se sont inquiétés du peu de temps laissés aux enfants le midi pour le service de cantine et de la façon dont les élèves sont pris en charge en cas de nourriture sortie du réfectoire.

Il a fallu acculturer l'équipe des assistants d'éducation à un nouveau fonctionnement, les fouilles des élèves ne sont pas acceptables. Il est important que la nourriture ne sorte pas, les élèves peuvent le comprendre.

De bonnes habitudes sont en place.

Les équipes de Chania contribue davantage à la gestion du flux, l'équipe de restauration est mieux structurée. Nous pouvons davantage réguler et maximiser les 3 services pour que le temps de cantine reste un moment de pause valorisant pour les élèves.

De même pour la sortie et les récréations, maintenant que les habitudes sont là, il est possible de trouver des solutions, des rotations sur les lieux dédiés. Les élèves via le conseil des élèves seront mis à contribution.

Accès à l'établissement

Plusieurs parents représentant s'expriment pour indiquer que beaucoup de parents regrettent que l'accès à l'établissement soit impossible et que l'esprit de communauté scolaire ait « disparu ».

M. Kopp répond que sur ces 5 années d'exercice, il a effectivement observé que les mesures nécessaires de sécurité, prises en concertation avec l'Ambassade, l'AEFE ont nécessité une évolution d'une culture de la sécurité dans l'école. Les règles du protocole sanitaire dû à la COVID sont également incontournables et réduisent les temps d'échanges et rencontres parents/enseignants

L'équipe pédagogique souhaite mettre en place des projets fédérateurs incluant les parents dès que ce sera possible.

Fin de séance à 17h30.

**Traitement des
questions diverses**